

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Arras (62000)

Réponses de Robert Roché, au nom de la liste « Décidez pour Arras »

– le 13/02/2020 à 18:54 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Arrageois de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Créer un réseau express vélo interurbain qui reliera les principales communes de la CUA. Il devra être connecté au centre-ville d'Arras.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte proposée par Droit au vélo

Les nombreux cyclistes arrageois présents sur notre liste ont apporté leur expérience afin de construire notre projet allant dans ce sens.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gare vers zones d'activités aux abords de la ville, centre ville vers les zones commerciales, centre ville vers les groupes scolaires et liaison entre les voies vertes aux abords de la ville.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec un jalonnement continu. Sécurisation des itinéraires cyclables parallèles aux boulevards.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de la Communauté Urbaine d'Arras.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemple : Les boulevards intérieurs, Avenue Winston Churchill

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°12 : je m'engage

Transformer en zone piétonne la Grand'Place.

Nous irons plus loin et transformerons également la place du théâtre en zone piétonne.

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°14 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en envisageant des parkings périphériques avec une offre de mobilités pour rejoindre le centre.

Nous souhaitons créer des parkings en périphérie afin de réduire la place de l'automobile en centre-ville. D'ailleurs, ces nouveaux parkings seront des "parkings verts" afin de lutter contre la bétonisation grandissante de notre ville.

Action n°15 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je ne m'engage pas

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Cette mesure n'a pas été évoquée par notre collectif mais nous veillerons à réfléchir à la question ultérieurement.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Cette mesure n'a pas été évoquée par notre collectif mais nous veillerons à réfléchir à la question ultérieurement.

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°19 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Action n°20 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°21 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Celle-ci pourrait être intégrée à la future maison des éco-citoyens qui se situera à la place de l'ancienne école Victor Hugo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°22 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°23 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°24 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Cette mesure n'a pas été évoquée par notre collectif mais nous veillerons à réfléchir à la question ultérieurement.

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas pour l'immense majorité de nos colistiers mais nous comptons bien continuer ainsi une fois élus.

Action n°26 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Cette mesure n'a pas été évoquée par notre collectif mais nous veillerons à réfléchir à la question ultérieurement.

Action n°27 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cette mesure n'a pas été évoquée par notre collectif mais nous veillerons à réfléchir à la question ultérieurement.

Action n°28 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°29 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°30 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Nous souhaitons repenser la circulation à Arras pour faire de cette ville une ville cyclable sécurisée. A l'heure actuelle, il est très compliqué de s'y déplacer à vélo, les aménagements sont insuffisants ce qui rend la circulation dangereuse.

En plus des engagements évoqués ci-dessus, nous améliorerons la signalisation des voies cyclables notamment lorsque celle-ci croisent des routes à sens unique. De plus, nous expérimenterons le principe de vélo-rue. Les rues propices à un tel aménagement sont nombreuses à Arras.